



Conseil économique et social

Distr. générale
22 mars 2021
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Soixante-cinquième session

15-26 mars 2021

Point 3 de l'ordre du jour

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle »

Table ronde ministérielle – Créer des conditions propices à la participation pleine et effective des femmes à la prise de décisions dans la sphère publique

Résumé du Président

1. Les 15 et 16 mars 2021, la Commission de la condition de la femme a tenu une table ronde ministérielle sur le thème « Créer des conditions propices à la participation pleine et effective des femmes à la prise de décisions dans la sphère publique », dans le cadre du thème prioritaire « Participation pleine et effective des femmes à la prise de décisions dans la sphère publique, élimination de la violence, réalisation de l'égalité des sexes et autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles ». Les participantes et participants ont échangé leurs expériences, les leçons apprises et les bonnes pratiques en rapport avec le sujet, en mettant l'accent sur les mesures prises pour créer des conditions propices à la participation égale des femmes à la prise de décisions dans la sphère publique.

2. Le Président de la Commission de la condition de la femme, Mher Margaryan, de l'Arménie, a présidé la première table ronde et a fait des observations liminaires. L'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement, Achim Steiner, a résumé les principaux messages. Les ministres et responsables de haut niveau de 18 États Membres ont participé à la première table ronde. La Ministre pour l'égalité des genres et la famille de la République de Corée, Young-ai Chung, a présidé la deuxième table ronde et a fait des observations liminaires. Les ministres et responsables de haut niveau de 15 États Membres y ont participé. La Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Michelle Bachelet, a résumé les principaux messages et fait des observations finales.



Reconnaître l'importance de conditions propices à la participation pleine et effective des femmes, en particulier dans le contexte de la pandémie

3. Les ministres ont souligné qu'il était essentiel de créer des conditions propices à la participation pleine et effective des femmes à la prise de décisions dans la sphère publique, afin d'accélérer la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing et du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de répondre efficacement à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

4. Les intervenantes et intervenants ont souligné que la pandémie mondiale avait démontré l'importance de conditions propices, ancrées sur le partage des responsabilités entre les femmes et les hommes. La pandémie s'était soldée par un recul par rapport aux progrès réalisés en matière d'égalité des genres au cours des dernières décennies et avait exacerbé les inégalités, alors que les femmes assumaient une part disproportionnée des soins à apporter. Les ministres ont évoqué l'augmentation du nombre de cas de violence contre les femmes et les filles au cours de l'année écoulée. Les participantes et participants ont également appelé l'attention sur le nombre remarquablement élevé de femmes qui agissaient en première ligne, malgré les situations vulnérables dans lesquelles elles se trouvaient en ce qui concerne l'emploi et bien qu'elles soient insuffisamment représentées aux postes de décision.

5. Les ministres ont souligné qu'il fallait prendre des mesures spécifiques pour créer des conditions propices, exemptes de toute forme de violence, à la participation pleine et effective des femmes à la prise de décisions dans la sphère publique, en vue de parvenir à l'égalité femmes-hommes et de promouvoir l'avancement de toutes les femmes et les filles.

6. Les participantes et participants ont discuté des progrès réalisés sur la voie d'une représentation plus équilibrée des femmes au niveau de la prise de décisions au sein des organes gouvernementaux locaux et nationaux, ainsi que dans les conseils d'administration des entreprises. Ils ont reconnu que les progrès accomplis étaient insuffisants et qu'une action renouvelée et des engagements financiers dans tous les secteurs, institutions et organisations de la sphère publique seraient nécessaires pour créer des conditions propices.

Mesures visant à combattre les normes sociales négatives, les stéréotypes et les attitudes discriminatoires afin de créer des conditions propices

7. Les ministres ont souligné qu'il était important de s'attaquer aux causes profondes des inégalités, à savoir la perpétuation des normes sociales négatives, les stéréotypes de genre et les attitudes discriminatoires qui étaient à l'origine de l'opinion répandue dans la population selon laquelle les femmes ne devraient pas jouer un rôle égal dans la vie publique. Ils ont souligné que les normes sociales négatives avaient également des répercussions sur l'emploi des femmes et leur accès à la prise de décisions dans de nombreux secteurs.

8. Les ministres ont donné des exemples de manières efficaces de faire évoluer les normes sociales en s'attaquant aux stéréotypes et aux préjugés par l'éducation, la sensibilisation et les campagnes menées en partenariat avec les médias et la société civile. Les participantes et participants ont en outre souligné la nécessité de faire davantage œuvre de sensibilisation et de mener une action plus volontaire dans les secteurs de l'éducation, des médias et du divertissement pour lutter contre les normes sociales et les attitudes négatives à l'égard des femmes et des filles.

9. Des intervenantes et intervenants ont reconnu que les niveaux de pauvreté plus élevés, les problèmes rencontrés pour parvenir à l'indépendance financière, les écarts de rémunération persistants, le fardeau des soins et l'accès limité aux services de santé

sexuelle et procréative entravaient également la participation pleine et effective des femmes à la vie publique.

10. Les personnes qui sont intervenues ont souligné qu'un partage plus équitable des responsabilités et des devoirs dans les sphères publique et privée était essentiel pour créer des conditions propices à la participation des femmes à la prise de décisions. Ils ont évoqué des mesures qui encourageaient le partage des responsabilités en matière de soins, telles que l'allongement du congé parental, l'accroissement des investissements dans des soins abordables et à long terme pour les enfants et les personnes âgées, un meilleur accès à la protection sociale, ainsi que des conditions de travail flexibles et favorables à la famille qui permettent de concilier famille et travail, contribuant ainsi à un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

Meilleures pratiques aux fins de la prévention et de l'élimination de la violence à l'égard des femmes dans la sphère publique

11. Les ministres ont souligné que le phénomène de la violence faisait gravement obstacle à la participation pleine et effective des femmes à la sphère publique. Ils ont appelé l'attention sur la manière dont la violence à l'égard des femmes dans la sphère publique se perpétuait sous forme d'intimidations, d'atteintes à la sécurité personnelle ou familiale, d'atteintes à la réputation et de harcèlement ou sous d'autres formes, y compris dans le monde numérique.

12. Les intervenantes et intervenants ont souligné le fait que la violence avait augmenté pendant la pandémie mondiale de COVID-19. Les participantes et participants ont déploré le développement du phénomène de la violence facilitée par les technologies numériques et les technologies de l'information et de la communication, et notamment la montée du cyberharcèlement. Ils ont également constaté un creusement de la fracture numérique, qui touchait en particulier les femmes et les filles marginalisées et risquait de laisser davantage de femmes et de filles de côté. Des intervenantes et intervenants ont également souligné l'importance d'accroître la représentation des femmes dans les domaines des technologies de l'information et de la communication et des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques.

13. Les intervenantes et intervenants ont détaillé les meilleures pratiques, telles que la mise en place de stratégies nationales, de campagnes de sensibilisation, de lignes d'assistance nationales, l'allocation de ressources supplémentaires et l'accès à des centres d'accueil.

Meilleures pratiques concernant le déploiement d'efforts continus et systématiques aux fins de la promotion de la pleine participation des femmes et de leur leadership dans les sphères publique et privée

14. Les ministres ont partagé de nombreux exemples de la manière dont le nombre de femmes élues ou nommées à certaines charges a augmenté grâce à la mise en œuvre et au suivi de politiques, de plans et de budgets tenant compte des questions de genre, à l'établissement d'objectifs et à l'adoption de lois permettant l'application de mesures spéciales temporaires, et notamment l'établissement de quotas dans les organes exécutifs, législatifs, judiciaires et administratifs publics à l'échelle locale et nationale. Les intervenantes et intervenants ont décrit les efforts déployés pour parvenir à une représentation égale dans les différents organes de décision. Les participantes et participants ont demandé que davantage d'actions positives soient inscrites dans les constitutions, les lois et les politiques afin d'accroître la diversité des femmes représentées.

15. Les intervenantes et intervenants ont également décrit l'augmentation de la représentation des femmes dans la prise de décision dans le secteur privé, au sein des conseils de surveillance et des conseils d'administration. Ils ont également évoqué des collaborations prometteuses avec des acteurs clés du secteur privé pour augmenter le nombre de femmes à tous les niveaux dans la population active, ainsi que des réglementations salariales plus strictes en matière d'égalité entre les genres pour combler les écarts de rémunération persistants.

16. Les ministres ont reconnu qu'il était important de renforcer les capacités et de sensibiliser les jeunes femmes et les filles, les hommes et les garçons, à travers des politiques et des programmes éducatifs non discriminatoires, afin de donner aux jeunes femmes les moyens d'entrer sur le marché du travail et de lutter contre la discrimination persistante. Les intervenantes et intervenants ont également évoqué les progrès réalisés grâce aux programmes de mentorat et aux cours et ateliers parrainés par les gouvernements pour préparer les femmes à l'emploi dans des secteurs où elles sont traditionnellement sous-représentées.

17. Ils ont souligné le rôle important que jouaient les organisations de la société civile, y compris les organisations dirigées par des jeunes, pour permettre l'instauration de conditions propices à la participation pleine et effective des femmes à la prise de décisions dans la sphère publique. Les participantes et participants ont noté qu'un nombre croissant d'organisations non gouvernementales étaient enregistrées et travaillaient en partenariat avec les autorités nationales. Les ministres et les hautes et hauts responsables ont également souligné qu'il était important d'écouter et d'investir dans les organisations de femmes qui étaient actives dans la société civile et à l'échelle locale afin d'assurer la mise en place de conditions plus propices à la participation des femmes à la prise de décisions dans la sphère publique.
